



PROGRAMME FORMATION

RNCP 38370

Période de formation : **septembre à juin**

Type de formation : **formation initiale et continue en présentiel**

Volume de travail : **400 heures**

Crédits ECTS : **120 crédits**

Conditions d'admission : **sur concours et examen d'entrée**

Public : **comédien et ou metteur en scène en activité ayant une expérience de l'enseignement de la pratique théâtrale**

Effectif : **de 9 à 14 participant.es**

Coût de la formation : **en initiale 550€ - en continue 6800€**

Accessibilité : **aménagements possibles pour les personnes en situation de handicap**

Lieu principal de formation : **Marseille**

Qualiopi
processus certifié

■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification a été délivrée au titre de de la catégorie d'action suivante :

Actions de formation par apprentissage

Actions de formation

Actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

UNE CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

Le Diplôme d'État de professeur de théâtre est défini par le référentiel d'activités professionnelles et de certification figurant à l'annexe I de l'arrêté du 21 novembre 2023 relatif au Diplôme d'État de professeur de théâtre, inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au niveau III de la nomenclature interministérielle des niveaux de certification.

Le Diplôme d'État de professeur de théâtre s'inscrit dans le dispositif européen d'enseignement supérieur par la mise en œuvre du système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables.

L'obtention du diplôme emporte l'acquisition de 120 crédits européens (ECTS) dont le nombre et les modalités d'attribution sont définis par le règlement des études.

PRÉREQUIS

Le diplôme s'adresse à des comédiens et/ou metteurs en scène en activité qui articulent leur pratique d'artiste à leur démarche pédagogique afin de mettre en œuvre la transmission de leur art.

L'accès à la formation continue est subordonné à la réussite d'un examen d'entrée, ouvert aux candidats pouvant remplir les conditions suivantes :

- soit justifier, dans les cinq années précédant l'inscription à la formation, d'une pratique professionnelle en qualité de comédien ou de metteur en scène d'une durée d'au moins deux années, pouvant notamment être attestée par 48 cachets sur deux ans ou 507h sur cette durée.
- soit justifier, dans les cinq années précédant l'inscription à la formation, d'une expérience pédagogique en théâtre en qualité de salarié d'une durée d'au moins deux années, à raison de 8h par semaine au moins sur 30 semaines par an ou leur équivalent en volume horaire annuel.

L'examen d'entrée sert à évaluer la motivation du candidat, ses acquis, sa culture générale théâtrale et l'adéquation entre le projet, les attentes du candidat, et l'exigence de la formation.

DURÉE ET CALENDRIER DE LA FORMATION

DURÉE / CRÉDITS	400 heures / 120 ECTS
LIEU	ERACM/IMMS - Friche la Belle de Mai, 41 rue Jobin 13003 Marseille
PÉRIODES	de septembre à juin . En présence : 330h de cours théoriques de septembre à novembre . A distance : 70h en situation professionnelle de décembre à juin
PUBLIC CONCERNÉ	comédien et ou metteur en scène en activité ayant une expérience de l'enseignement de la pratique théâtrale
PARTICIPANT.ES	de 9 à 14 participant.es
TYPE D'ENSEIGNEMENT	Cours / travaux dirigés / mise en situation pratique
ACCESSIBILITÉ	Aménagements possibles pour les personnes en situation de handicap
SUIVI DE L'EXÉCUTION	Feuilles de présence signées par les participant.es par demi-journée
MODALITÉS D'ÉVALUATION	Présence et engagement Contrôle continu des connaissances Mises en situation pratique Note supérieure ou égale à dix est nécessaire pour valider l'UE

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

L'équipe pédagogique est constituée de professionnels et d'enseignants recrutés tant pour leurs compétences de pédagogue que pour leur qualité d'expert et leurs parcours artistiques - cvthèque en ligne

Hélène Arnaud, artiste-pédagogue, metteuse en scène, accompagnatrice VAE pour le Diplôme d'État

Jeanne-Sarah Deledicq, artiste lyrique, intervenante à l'ERACM

Céline Greleau, psychologue

Philippe Lardaud, comédien, metteur en scène, professeur de techniques vocales

Valentin L'Herminier, eutoniste

Isabelle Lusignan, professeur d'art dramatique, membre du comité pédagogique de l'ERACM

Samia Métina, comédienne, danseuse et professeur d'art dramatique au conservatoire de Nice

Alice Mora, comédienne et metteuse en scène, professeur d'art dramatique au conservatoire de Marseille

Pascal Parsat, professeur d'art dramatique, coordinateur et référent handicap

Sylvie Pascaud, comédienne, metteuse en scène, professeur d'art dramatique au conservatoire de Paris 6ème

Anouk Peytavin, chargée de développement durable et coordinatrice de projets artistiques et culturels

Jean-Pierre Ryngaert, dramaturge, intervenant à l'ERACM et membre du comité pédagogique

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- › Centre de ressources : un fonds documentaire avec de nombreux ouvrages théoriques et pratiques, textes du répertoire théâtral, mis à disposition des stagiaires
- › Documents pédagogiques (en amont et pendant la formation) : bibliographie, référentiel métier, SNOP, Cadre d'enseignement, Charte école spectateur, référentiel EAC, etc., auxquels s'ajoutent tous les documents fournis par chaque intervenant dans le cadre de son enseignement.
- › Une plateforme numérique (padlet) en accès libre : documents ressources et travaux réalisés afin de favoriser la mise en partage et l'accessibilité à toutes les ressources collectives et personnelles
- › Des salles de travail (salle de classe, plateau, bibliothèque) sont mises à la disposition des stagiaires en dehors des heures de cours afin de leur permettre de poursuivre la recherche et le travail collectif ou individuel

POST-FORMATION : MISE EN RÉSEAU ET SUIVI À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Les stages sont déterminants dans l'apprentissage des stagiaires mais sont aussi vecteur d'une mise en réseau. Ils facilitent l'insertion professionnelle des candidats.

Suite à l'obtention du DE, les diplômés sont informés régulièrement des offres d'emploi transmises à l'ERACM, ainsi que de toutes les réformes. Ils sont accompagnés dans l'insertion et leur vie professionnelle par la communication de tous les documents ressources disponibles concernant le métier et ses évolutions administratives, juridiques à l'issue de la formation.

Un lien étroit est entretenu avec les partenaires institutionnels (Ministère de la culture et Ministère du travail, l'ANPAD) pour garantir la veille sur l'actualité des réformes liées au métier et au cadre d'emploi ou à la VAE (informations relayées auprès des stagiaires et des diplômés).

Suite à la formation, les stagiaires doivent répondre à un premier questionnaire bilan, puis à un deuxième afin de perfectionner la formation. Dans l'année qui suit l'obtention de leur diplôme, ils doivent répondre à un questionnaire sur leur parcours afin d'évaluer ce taux d'insertion professionnelle.

CONTENUS ET OBJECTIFS

CONTENU PÉDAGOGIQUE

La formation porte sur la pratique pédagogique du jeu théâtral, la culture pédagogique et théâtrale, et l'environnement professionnel. Sa durée de référence est de 400 heures.

Les parcours de formation sont organisés en **5 unités d'enseignement**, correspondant à 120 crédits européens :

Unité d'enseignement 1 – Pédagogie et connaissances des publics

Unité d'enseignement 2 – Bases et développement du jeu théâtral

Unité d'enseignement 3 – Connaissance des répertoires, jeu et dramaturgie

Unité d'enseignement 4 – Transmission des savoirs ou pratique pédagogique du jeu théâtral

Unité d'enseignement 5 – Approche de l'environnement professionnel et territorial du théâtre

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Les enseignants de théâtre Diplômés d'État sont chargés de la transmission des pratiques de l'art dramatique. Ils peuvent assurer l'enseignement des activités d'éveil, d'initiation, la conduite d'un apprentissage initial, donc l'acquisition des savoirs, savoir-faire et savoir-être fondamentaux nécessaires à une pratique autonome des élèves. Ils peuvent être associés à la formation préprofessionnelle des élèves. Ils peuvent également diriger des stages ou ateliers, concevoir et réaliser des opérations d'actions de sensibilisation au théâtre.

En dehors de leur activité d'enseignant, ils se doivent de questionner en permanence leurs repères artistiques par une pratique artistique et par une formation professionnelle continue. Ils peuvent également, avec une formation spécifique et significative, exercer des activités d'artiste interprète, metteur en scène, auteur, dramaturge...

Il s'agit donc d'acquérir les compétences suivantes selon le référentiel de certification du diplôme :

1 - Enseigner à des élèves de différents niveaux, profils et âges

- . Accueillir et accompagner un groupe d'élèves
- . Animer et conduire des séances d'apprentissage du théâtre
- . Conduire des séquences de préparation physique et vocale du jeu
- . Donner les moyens aux candidats d'approcher l'exigence artistique du jeu théâtral
- . Éclairer la pratique pédagogique par des apports théoriques, artistiques et culturels
- . Éclairer sa pédagogie avec ses propres expériences artistiques

2 - Concevoir son programme pédagogique et artistique

- . Observer, mesurer les besoins, les attentes et les capacités des élèves
- . Organiser sa réflexion pédagogique
- . Tenir à jour une estimation raisonnée et régulière de l'avancée des acquisitions

3 - Être actif au sein de la structure et/ou du département théâtre

- . Être acteur du projet de l'établissement ou de la structure

4 - Être acteur de la vie culturelle locale

- . Organiser la relation de la classe de théâtre avec des publics divers

MAQUETTE DU PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Unités d'enseignement (UE)	Heures	ETCS
UE 1 - PÉDAGOGIE ET CONNAISSANCE DES PUBLICS	80	24
Fondamentaux des sciences de l'éducation	15	6
Politique, paysage et cadre réglementaire de l'enseignement théâtral en France	30	8
Techniques et formes pédagogiques	35	10
UE 2 - BASE ET DÉVELOPPEMENT DU JEU THÉÂTRAL	80	24
Voix et chant	40	12
Corps et jeu	40	12
UE 3 - CONNAISSANCE DES RÉPERTOIRES, JEU ET DRAMATURGIE	80	24
Histoire du théâtre et des arts	30	8
Répertoires contemporains	30	8
Approches dramaturgiques	20	8
UE 4 - TRANSMISSION DES SAVOIRS, PRATIQUE PÉDAGOGIQUE DU JEU THÉÂTRAL	130	40
Outils pédagogiques, méthodologie de la transmission	40	15
Stages pratique de pédagogie	80	25
Accompagnement au mémoire	10	0
UE 5 - APPROCHE DE L'ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL ET TERRITORIAL DU THÉÂTRE	30	8
Histoire contemporaine des politiques publiques en faveur du théâtre	15	4
Réalités sociologiques et socio-économiques du secteur théâtral en France	15	4
	400	120

/ FONDAMENTAUX DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

DURÉE / CRÉDITS	15 heures / 6 ECTS
TYPE D'ENSEIGNEMENT	Cours / travaux dirigés
ACCESSIBILITÉ	Aménagements possibles pour les personnes en situation de handicap
MODALITÉS D'ÉVALUATION	Présence et engagement Contrôle continu des connaissances Mises en situation pratique Note supérieure ou égale à dix est nécessaire pour valider l'UE

OBJECTIF GÉNÉRAL

- › Les principales caractéristiques biologiques, physiologiques, motrices, de l'enfance à l'adolescence.
- › Comprendre et analyser les processus de groupe, en passant par des apports théoriques.
- › Connaissances des différents publics : évaluer les besoins, les attentes et les capacités des élèves
- › Panorama sur les déterminants psychologiques chez l'enfant et l'adolescent, la relation aux parents, la relation à l'élève, la gestion de groupe
- › Organiser sa réflexion pédagogique, définir et adapter ses outils et objectifs pédagogiques en fonctions des publics (objectifs selon les cycles et les niveaux), suivre la progression pédagogique des élèves (observation et évaluation des élèves, auditions...)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (EN LIEN AVEC LE RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION)

ACTIVITÉ 1 : ENSEIGNER À DES ÉLÈVES DE DIFFÉRENTS NIVEAUX, PROFILS ET ÂGES

- 1A - Accueillir et accompagner un groupe d'élèves
- 1B - Animer et conduire des séances d'apprentissage du théâtre

ACTIVITÉ 2 : CONCEVOIR SON PROGRAMME PÉDAGOGIQUE ET ARTISTIQUE

- 2A - Observer, mesurer les besoins, les attentes et les capacités des élèves
- 2B - Organiser sa réflexion pédagogique
- 2C - Tenir à jour une estimation de l'avancée des acquisitions

/ POLITIQUE, PAYSAGE ET CADRE RÉGLEMENTAIRE DE L'ENSEIGNEMENT THÉÂTRAL EN FRANCE

DURÉE / CRÉDITS	30 heures / 8 ECTS
TYPE D'ENSEIGNEMENT	Cours / travaux dirigés / Mise en situation pratique
ACCESSIBILITÉ	Aménagements possibles pour les personnes en situation de handicap
MODALITÉS D'ÉVALUATION	Présence et engagement Contrôle continu des connaissances Mises en situation pratique Note supérieure ou égale à dix est nécessaire pour valider l'UE

OBJECTIF GÉNÉRAL

- › Cadre réglementaire de l'enseignement théâtral en France :
 - . Enseignement du théâtre en milieu scolaire (les options théâtres, les classes à horaires aménagées et les S2TMD, le PEAC)
 - . Enseignement du théâtre en conservatoire (Schéma National d'Orientation Pédagogique des conservatoires en France et à Paris)
- › Appréhender et savoir accueillir du public en situation de handicap tout en ayant pris connaissance des réalités des différents handicaps et du contexte législatif dans lesquels ceux-ci s'inscrivent.
- › Connaître les différentes formes de discriminations et violences sexistes et sexuelles et savoir appréhender les différentes définitions légales qui permettent de définir ces agissements.
- › Comprendre les enjeux environnementaux et savoir identifier les leviers d'action pour une structure ainsi que les enjeux réglementaires et stratégiques liés à la transformation écologique pour le secteur du spectacle vivant

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (EN LIEN AVEC LE RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION)

ACTIVITÉ 1 : ENSEIGNER À DES ÉLÈVES DE DIFFÉRENTS NIVEAUX, PROFILS ET ÂGES

1A - Accueillir et accompagner un groupe d'élèves

ACTIVITÉ 2 : CONCEVOIR SON PROGRAMME PÉDAGOGIQUE ET ARTISTIQUE

2A - Observer, mesurer les besoins, les attentes et les capacités des élèves

2B - Organiser sa réflexion pédagogique

ACTIVITÉ 3 : ÊTRE ACTIF AU SEIN DE LA STRUCTURE ET/OU DU DÉPARTEMENT THÉÂTRE

/ TECHNIQUES ET FORMES PÉDAGOGIQUES

DURÉE / CRÉDITS	35 heures / 10 ECTS
TYPE D'ENSEIGNEMENT	Cours / travaux dirigés
ACCESSIBILITÉ	Aménagements possibles pour les personnes en situation de handicap
MODALITÉS D'ÉVALUATION	Présence et engagement Contrôle continu des connaissances Mises en situation pratique Note supérieure ou égale à dix est nécessaire pour valider l'UE

OBJECTIF GÉNÉRAL

- › Connaissances des différents publics : évaluer les besoins, les attentes et les capacités des élèves
- › Organiser sa réflexion pédagogique, définir et adapter ses outils et objectifs pédagogiques en fonctions des publics (objectifs selon les cycles et les niveaux), suivre la progression pédagogique des élèves (observation et évaluation des élèves, auditions...)
- › Transmettre l'art dramatique en conservatoire, la structuration de l'enseignement aux conservatoires de Paris, les différents cycles et ses publics - observation et analyse du SOP : «Choisir l'élève, évaluer la progression de son travail, questionner sans relâche le jeu et la présence. L'enseignement artistique est un lieu attentif de partage, d'audace, de générosité, d'écoute et de créativité qui s'enrichit des liens tissés par des passerelles entre spécialités, disciplines, partenariats, dans l'esprit d'ouverture laissant la part belle aux mises en chantier de l'acteur à naître et se métamorphoser.»

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (EN LIEN AVEC LE RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION)

ACTIVITÉ 1 : ENSEIGNER À DES ÉLÈVES DE DIFFÉRENTS NIVEAUX, PROFILS ET ÂGES

1A - Accueillir et accompagner un groupe d'élèves

1B - Animer et conduire des séances d'apprentissage du théâtre

ACTIVITÉ 2 : CONCEVOIR SON PROGRAMME PÉDAGOGIQUE ET ARTISTIQUE

2A - Observer, mesurer les besoins, les attentes et les capacités des élèves

2B - Organiser sa réflexion pédagogique

2C - Tenir à jour une estimation de l'avancée des acquisitions

UE2 - BASE ET DÉVELOPPEMENT DU JEU THÉÂTRAL

/ TECHNIQUES VOCALES

/ TECHNIQUES CORPORELLES

DURÉE / CRÉDITS	80 heures / 24 ECTS
TYPE D'ENSEIGNEMENT	Cours / travaux dirigés / Mise en situation pratique
ACCESSIBILITÉ	Aménagements possibles pour les personnes en situation de handicap
MODALITÉS D'ÉVALUATION	Présence et engagement Contrôle continu des connaissances Mises en situation pratique Note supérieure ou égale à dix est nécessaire pour valider l'UE

OBJECTIF GÉNÉRAL

- › L'enseignement des techniques de la respiration et de la voix (la notion d'échauffement vocal)
- › L'enseignement des techniques du corps – Eutonie (la notion d'échauffement corporel)
- › Mise en situation pratique d'échauffement corporel et vocal - Analyse des pratiques :
 - . Analyse fonctionnelle du corps et de la voix et pratique d'exercices (corps, voix, espace, écoute, mouvement, rythme)
 - . Prévention des risques professionnels liés à une pratique artistique - corps et jeu

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (EN LIEN AVEC LE RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION)

ACTIVITÉ 1 : ENSEIGNER À DES ÉLÈVES DE DIFFÉRENTS NIVEAUX, PROFILS ET ÂGES

1C - Conduire des séquences de préparation physique et vocale au jeu

1E - Eclairer la pratique pédagogique par des apports théoriques, artistiques et culturels

1F - Eclairer sa pédagogie avec ses propres expériences artistiques

UE3 - CONNAISSANCE DES RÉPERTOIRES, JEU ET DRAMATURGIE

/ HISTOIRE DU THÉÂTRE ET DES ARTS / RÉPERTOIRES CONTEMPORAINS / APPROCHES DRAMATURGIQUES

DURÉE / CRÉDITS	80 heures / 24 ECTS
TYPE D'ENSEIGNEMENT	Cours / travaux dirigés
ACCESSIBILITÉ	Aménagements possibles pour les personnes en situation de handicap
MODALITÉS D'ÉVALUATION	Présence et engagement Contrôle continu des connaissances Mises en situation pratique Note supérieure ou égale à dix est nécessaire pour valider l'UE

OBJECTIF GÉNÉRAL

- › Méthodologie et outils de l'analyse dramaturgique d'une oeuvre – histoire et esthétiques
- › Connaissances et approches historiques des textes – recherches documentaires
- › Traversée d'un répertoire
- › Analyse dramaturgique et mise en situation de jeu avec objectifs dramaturgiques prédéfinis – exercices appliqués.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (EN LIEN AVEC LE RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION)

ACTIVITÉ 1 : ENSEIGNER À DES ÉLÈVES DE DIFFÉRENTS NIVEAUX, PROFILS ET ÂGES

1D - Donner les moyens aux élèves d'approcher l'exigence artistique de jeu théâtral

1E - Eclairer la pratique pédagogique par des apports théoriques, artistiques et culturels

1F - Eclairer sa pédagogie avec ses propres expériences artistiques

UE4 - TRANSMISSION DES SAVOIRS, PRATIQUE PÉDAGOGIQUE DU JEU THÉÂTRAL

/ OUTILS PÉDAGOGIQUES, MÉTHODOLOGIE DE LA TRANSMISSION

DURÉE / CRÉDITS	40 heures / 15 ECTS
TYPE D'ENSEIGNEMENT	Cours / travaux dirigés / Mise en situation pratique
ACCESSIBILITÉ	Aménagements possibles pour les personnes en situation de handicap
MODALITÉS D'ÉVALUATION	Présence et engagement Contrôle continu des connaissances Mises en situation pratique Note supérieure ou égale à dix est nécessaire pour valider l'UE

OBJECTIF GÉNÉRAL

- › Outils pédagogiques et méthodologie de la transmission
- › Élaboration d'un projet pédagogique personnalisé adapté
- › Mise en situation d'enseignement des stagiaires : Simulations de séance type et retours : échauffement corps et voix/ approche dramaturgique du texte / passage au plateau / analyse des pratiques : bilan et évaluation

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (EN LIEN AVEC LE RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION)

ACTIVITÉ 2 : CONCEVOIR SON PROGRAMME PÉDAGOGIQUE ET ARTISTIQUE

2A - Observer, mesurer les besoins, les attentes et les capacités des élèves

2B - Organiser sa réflexion pédagogique

2C - Tenir à jour une estimation de l'avancée des acquisitions

UE4 - TRANSMISSION DES SAVOIRS, PRATIQUE PÉDAGOGIQUE DU JEU THÉÂTRAL

/ MISE EN SITUATION PÉDAGOGIQUE / ACCOMPAGNEMENT AU MÉMOIRE

DURÉE / CRÉDITS	90 heures / 25 ECTS
TYPE D'ENSEIGNEMENT	Cours / travaux dirigés / Mise en situation pratique
ACCESSIBILITÉ	Aménagements possibles pour les personnes en situation de handicap
MODALITÉS D'ÉVALUATION	Présence et engagement Contrôle continu des connaissances Mises en situation pratique Note supérieure ou égale à dix est nécessaire pour valider l'UE

OBJECTIF GÉNÉRAL

› Mise en situation professionnelle : stages tutorés en conservatoires et en milieu scolaire

Afin de garantir une mise en pratique qui s'adresse à des publics de différents niveaux, profils et âges, les stages pratiques sont effectués dans des établissements de l'éducation nationale et des conservatoires :
10h en école primaire, 10h en collège, 10h en lycée et 50h en conservatoire

› Régulation et aide méthodologique pour l'analyse de la pratique et la rédaction d'un mémoire

Le mémoire : analyse d'une pratique et d'une démarche pédagogique.

L'objectif de ce mémoire de mettre en valeur les connaissances, aptitudes et compétences acquises au cours des expériences (stages et professionnelles) en tant qu'artiste pédagogue à travers l'analyse de la pratique et l'élaboration de projets pédagogiques. Ce rapport doit permettre au jury d'apprécier la connaissance des modalités d'élaboration et de structuration d'un projet d'enseignement dans la cadre de l'enseignement du théâtre en milieu scolaire et en conservatoire ainsi que la capacité à se positionner artistiquement au sein de ces projets.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS (EN LIEN AVEC LE RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION)

ACTIVITÉ 2 : CONCEVOIR SON PROGRAMME PÉDAGOGIQUE ET ARTISTIQUE

2A - Observer, mesurer les besoins, les attentes et les capacités des élèves

2B - Organiser sa réflexion pédagogique

2C - Tenir à jour une estimation de l'avancée des acquisitions

INFORMATIONS PRATIQUES

ORGANISME DE FORMATION

ERACM - École Régionale d'Acteurs de Cannes et Marseille

À Cannes : Villa Barety . 68 avenue du petit Juas . 06400 Cannes . 04 93 38 73 30 . contact06@eracm.fr

À Marseille : IMMS - Friche la Belle de Mai . 41 rue Jobin . 13003 Marseille . 04 26 78 12 93 . contact13@eracm.fr

Organisme non assujetti à la TVA

N°SIRET : 379 700 446 00022

Code APE : 8542Z

N° de déclaration au titre de la formation professionnelle : 93060179806

N°RNCP : 24599

Code CPF : 240907 (branche professionnelle du spectacle vivant)

LIEU DE LA FORMATION

ECOLE RÉGIONALE D'ACTEURS DE CANNES ET MARSEILLE

IMMS/Friche Belle de mai • 41 rue Jobin • 13003 Marseille • 04 26 78 12 93 • formationcontinue@eracm.fr

Établissement accessible aux publics en situation de handicap.

Référent Handicap : Marine Ricard-Mercier : insertion@eracm.fr / 04 26 78 12 57

Lieux des cours : ERACM – IMMS/Friche la belle de Mai (Marseille)

Lieux des stages dans l'Education Nationale : sur l'académie d'Aix-Marseille (convention avec le Rectorat)

Lieux des stages en conservatoire : sur tout le territoire national (convention)

PRIX DE LA FORMATION

Droits d'inscriptions pour la formation continue :

Coût total TTC : 6800 €uros (soit 17 euros de l'heure)

(Organisme non assujetti à la TVA)

Coût par modules de formation :

› UE 1 – Pédagogie et connaissances des publics (80h) : 1360 €

› UE 2 – Bases et développement du jeu théâtral (80h) : 1360€

› UE 3 – Connaissance des répertoires, jeu et dramaturgie (80h) : 1360€

› UE 4 – Transmission des savoirs, pratique pédagogique du jeu théâtral (130h) : 2210 €

› UE 5 – Approche de l'environnement professionnel et territorial du théâtre (30h) : 510 €

La formation continue entre dans le champ de la formation professionnelle et du droit à la formation tout au long de la vie. A ce titre, elle peut être financée dans le cadre de différents dispositifs de financement dont chacun peut bénéficier selon son statut et sa situation professionnelle. Il appartient au candidat de procéder aux démarches nécessaires pour la prise en charge financière de la formation auprès des différents acteurs et organismes qui participent aux dépenses de la formation professionnelle.

Formation continue qualifiante – éligible au CPF

Formation inscrite dans la base de données du Datadock et référencée sur le site du CARIF-OREF



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

**ACTIONS DE FORMATION, ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE,
ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE**